

GROUPE SCOLAIRE de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN
Tel : 03 81 57 25 97 / ecole.fontain@ac-besancon.fr

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 2 février 2021

La séance débute à 17 heures.

Membres présents : compte tenu du contexte sanitaire, cette réunion a lieu avec un nombre très restreint de membres. Les interventions des Francas, de M. Favory et de l'Association 1, 2, 3 Soleil ont été transmises à la directrice par écrit avant le conseil d'école.

* Représentants du SIFALP : Mme Hamelin

* Personnel enseignant : Mme Delcey, Mme Hagenbach, Mme Pernet

* Représentants des parents d'élèves : Mme Fasquelle, M Flicoteaux

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Delcey est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal du 1er conseil d'école

Approuvé à l'unanimité.

3) La gestion de la crise sanitaire au sein de l'école

De nombreux cas contacts au coronavirus (intra-familiaux ou pas) et 4 cas positifs ont été recensés dans notre école depuis le début janvier 2021. (2 cas positifs en décembre et 2 autres dans la même classe en janvier) alors que l'école a été très peu touchée durant la première période.

Nous évitons au maximum les brassages entre classes (plus de décloisonnement, des récréations échelonnées, etc). Les classes sont mélangées uniquement sur les temps d'enseignement de l'allemand où les élèves sont au maximum 13 par groupe.

Depuis mi-janvier, il n'est plus possible de faire des activités sportives en intérieur. Seuls les élèves de maternelle peuvent pratiquer dans la salle de motricité (une désinfection du matériel est fait entre 2 fréquentations). Chaque classe a trouvé des activités de substitution (randonnées si le temps le permet, arts visuels, théâtre, ...). Les CE2 et CM réussissent à avoir leur temps d'EPS grâce à la pratique du ski.

Quelques précisions :

- s'il y a un cas positif dans une classe : l'ensemble des parents de la classe est informé par mail par la directrice. Le mail est accompagné d'un courrier de l'ARS. La directrice prévient également le SIFALP et les Francas ;

- l'ARS décide de la fermeture, ou non, d'une classe ;

- si un enfant est cas contact en dehors de sa cellule familiale : il doit être gardé à la maison pendant 7 jours effectifs ;

- si un enfant est cas contact dans la cellule familiale : il est doit gardé à la maison pendant 14 jours effectifs après le test du dernier cas positif de la famille ;

- en aucun cas l'école n'exige un test pour le retour de l'enfant en classe.

QUESTION de parents: Certains parents d'élèves se questionnent sur les méfaits potentiels du port du masque :

Réponse de l'équipe enseignante : cette question ne se pose pas puisque le port du masque à partir du CP est une obligation réglementaire.

Monsieur Flicoteaux, représentant de parents d'élèves et professionnel de santé, répond que le port du masque n'est pas nuisible à la santé et que certains pays sont habitués à le porter régulièrement. C'est une angoisse culturelle qui n'est pas justifiée.

Madame Hagenbach précise que le masque protège les enseignants et les enfants.

QUESTION de parents : Comment les enfants et l'équipe enseignante vivent les nouvelles mesures sanitaires (port du masque en continu, séparation à la cantine et à la récréation, difficulté d'apprentissage, etc...)?

Il est évident que la situation est inhabituelle mais que tout se passe plutôt bien. Les enfants s'accommodent du masque et s'en plaignent peu. Nous les autorisons, dans la mesure du possible, à le retirer de temps à autre.

Dans la classe, l'enseignant enlève parfois son masque si le besoin s'en fait sentir (ex : pour une dictée, l'apprentissage d'un nouveau son, la lecture d'une histoire, ...). Dans ce cas, l'enseignant veille à s'éloigner des élèves.

Le port du masque est obligatoire à partir du CP (si un enfant atteint l'âge de 6 ans en GS, il ne portera pas le masque).

Le lavage des mains prend beaucoup de temps. Le constat est par ailleurs fait d'une forte diminution de cas de gastro-entérite cette année.

Les récréations en maternelle : la cour est divisée en 3 zones (structure de jeux, herbe synthétique et partie goudronnée) correspondant aux 3 classes avec des rotations sur la semaine.

Les récréations en élémentaire s'échelonnent sur 40 minutes avec 3 zones. Il y a 3 classes maximum en récréation simultanément.

La difficulté à associer à cette organisation est un manque de relations entre les personnes. En effet certains enseignants ne se croisent plus. Constat identique pour des élèves. Il est difficile dans ce contexte de susciter du lien entre les classes et de travailler sur le climat scolaire. L'interdiction de pratiquer une activité sportive en intérieur est aussi une mesure difficile à accepter.

Malgré les contraintes liées à la pandémie, l'école est cependant restée ouverte. Elle a été relativement épargnée comparée à d'autres qui ont connu des fermetures de classes. A Fontain, il est à noter que les remplacements ont été assurés à l'exception d'une journée.

La collaboration étroite entre le périscolaire, le personnel dans les bus et le SIFALP ont rendu possibles ces adaptations aux contraintes sanitaires du moment.

4) Les projets pédagogiques

Tous les spectacles initialement prévus ont été annulés. Seuls les élèves de maternelle ont pu bénéficier d'un ciné-concert intitulé « Le criquet » le lundi 14 décembre à l'école. Les 2 scènes nous ont proposé de faire venir les artistes sur place.

- Projet cirque : il a débuté le lundi 11 janvier. Chaque classe a bénéficié de deux séances d'initiation aux arts du cirque dans le gymnase. Les intervenants sont à l'écoute des élèves et très pédagogues. Si le projet peut se poursuivre, un chapiteau sera implanté à côté de l'école tout le mois de mars. L'objectif sera pour chaque enfant de participer à une représentation dans un domaine qu'il aura choisi (acrobaties / jonglage / équilibre / etc.) L'installation du chapiteau nécessitera le recours à des bénévoles le dimanche 28 février entre 9h et 12h00 et le samedi 27 mars en fin d'après-midi. Le montage des gradins le lundi 22 février après l'école - si la situation sanitaire le permet - fera lui aussi appel aux bénévoles.

Si le projet cirque ne pouvait pas se poursuivre cette année, il serait reporté de 2 ans.

- Basket : les élèves de la GS au CM2 auraient dû bénéficier d'une séance hebdomadaire durant la période 3 (des vacances de Noël aux vacances de février). Malheureusement ce cycle a été interrompu et chaque classe n'aura bénéficié que de deux séances. L'intervenante, Séverine Faure, a offert des ballons à l'école et s'est engagée à nous réserver un créneau pour un nouveau cycle d'intervention en 2021/22.

Les élèves ont été très déçus de l'arrêt de ces deux activités.

- ski de fond : les élèves à partir du CE2 ont participé ou participeront à trois séances de ski à Jougne ou aux Longeville (dernière séance le jeudi 25 février).

- 3 stagiaires en orthophonie seront présentes dans la classe de CE1 le lundi et le mardi jusqu'en mai.

- les classes de CP et CE1 ont participé depuis leur classe au festival du court métrage d'animation du ciné-club Jacques Becker à Pontarlier.

- la classe de CE1 participe à un rallye-numérique.

- une proposition est faite pour participer à la fête du court métrage fin mars en partenariat avec le Réseau Canopé.

5) Sécurité à l'école

Un exercice type «attentat-intrusion» a été réalisé le mardi 15 décembre. C'était un exercice académique. Les parents avaient été prévenus par mail la semaine précédente. Les élèves commencent à s'approprier les comportements adéquats et savent désormais réagir efficacement.

En maternelle, l'exercice est fait sous forme de jeu de cache-cache.

A partir du niveau CP, ce type d'exercice permet de discuter avec les élèves des risques que l'on peut rencontrer sans toutefois les alarmer excessivement.

Hommage à Samuel Paty : chaque enseignant a parlé de cet événement avec les enfants de sa classe (à partir du CP) en partant uniquement de leurs propres paroles. Une minute de silence a été observée.

Un travail a ensuite été mené sur la liberté et plus particulièrement sur la liberté d'expression.

6) La rentrée de septembre 2021

Les prévisions d'effectifs annoncées lors du 1^{er} conseil d'école restent sensiblement les mêmes. Une élève supplémentaire est arrivée.

182 élèves prévus actuellement en septembre 2021, contre 191 aujourd'hui. L'annonce des maintiens ou suppressions de classe sera bientôt faite.

Si 8 classes : 22,75 élèves par classe

Si 7 classes : 26 élèves par classe.

Ces prévisions restent toutefois incertaines.

Inscriptions pour la rentrée

Les inscriptions se font en 2 temps :

- à la mairie du domicile de l'enfant pour obtenir un certificat d'inscription (avec carnet de

santé, livret de famille, certificat de domicile, jugement de divorce le cas échéant, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés)

- à l'école auprès de la directrice si la situation sanitaire le permet. (dates et modalités données prochainement)

Une information circulera à ce sujet via les trois mairies et les familles seront informées par mail.

7) La fin de l'année scolaire

Ci-dessous le calendrier des vacances scolaires jusqu'à la fin de l'année

- vacances d'hiver : du vendredi 5/02 au soir au lundi 22/02 au matin

- vacances de printemps : du vendredi 9/04 au soir au lundi 26/04 au matin.

Il n'y aura pas d'école aux dates suivantes :

* lundi 5 avril (lundi de Pâques)

* jeudi 13 et vendredi 14 mai («pont de l'Ascension»)

* lundi 24 mai (Pentecôte)

Les vacances d'été débuteront le mardi 6 juillet après la classe.

En cas de modifications liées à la crise sanitaire, les familles seront préalablement informées

- les absences : la directrice rappelle que toute absence doit être justifiée avant 8h30 le matin par message téléphonique. Elle ne peut en effet pas lire ses mails quand elle est occupée par ses élèves. Un appel téléphonique offre l'avantage d'être beaucoup plus rapide.

- les poux : plusieurs familles nous ont informés de la présence de poux. Merci à tous d'être vigilants et de faire le nécessaire .

8) Association 1.2.3 Soleil

Compte rendu de la vente des sapins :

- 138 sapins vendus, pour un bénéfice de 586 €

Les commandes ont été nombreuses vu la situation sanitaire qui du coup a été bénéfique pour nous (proximité et lieu du marché). Les membres de l'association espèrent avoir le même lieu l'année prochaine s'ils en ont l'accord)

- Les membres de l'association n'ont malheureusement toujours pas pu se voir en petit comité pour faire plus ample connaissance, ils essayent de le faire à distance via mails ou zoom (1 fois), mais c'est tout de même plus compliqué.

Mme Delcey souligne que le bureau de l'association a entièrement été renouvelé en ce début d'année scolaire, ce qui ne lui facilite pas la tâche.

- Quelques petites actions sont menées pour ne pas se faire oublier et montrer que les membres sont motivés à pérenniser l'association...avec le livre de recettes qui est lancé et qui va être commandé afin de le recevoir pour la fête des grands mères (idées cadeaux pour les mamies et bien sûr pour la famille).

Cette action a eu du mal à prendre, 123 soleil attend avec impatience les dernières recettes qui peuvent être mise en ligne jusqu'au 8/02. Plusieurs relances ont été faites...

9) Questions diverses

Les tests RADON demandés par les parents d'élèves lors du dernier conseil d'école sont en cours depuis janvier.

La directrice informe que des petits boîtiers noirs ont été placés un peu partout à l'intérieur de l'école et ce jusqu'au mois de mars.

QUESTION 1 : SIFALP : état d'avancement des différents projets menés par le SIFALP (restauration scolaire de qualité, réaménagement de la cour d'école et projet de désimperméabilisation)

QUESTION 2 : PEDT : est-il prévu de réunir prochainement le PEDT comme il l'avait été évoqué au 1er conseil d'école ? Une réunion en visio est-elle possible ?

Réponse de M Favory donnée par écrit en amont : L'évolution de la prestation de cantine reste notre priorité du fait du calendrier réglementaire, une prestation respectant les normes EGALIM sera proposée dès la rentrée de septembre comme déjà indiqué. Ce point a été acte par le SIFALP.

Comme évoqué un appel d'offre a été organisé, auprès des 4 prestataires traditionnels (ESTREDIA, UZEL, TISSERAND et 1001 repas) ainsi qu'auprès de deux nouveaux acteurs CARTE BLANCHE et API, ce dernier étant le prestataire de la ville de Besançon. Nous sommes dans l'attente de la proposition de CARTE BLANCHE. Dès réception de cette dernière offre nous finaliserons la synthèse de ces offres sous la forme d'un tableau comparatif, qui sera, comme convenu, transmis aux FRANCAS pour élaboration des propositions tarifaires.

Mme Hamelin informe que CARTE BLANCHE a répondu à l'appel d'offres hier.

Parallèlement nous allons, pendant les vacances de février, travailler sur les projections budgétaires du périscolaire et du SIFALP. Une fois toutes ces données budgétaires consolidées nous vous communiquerons l'ensemble des dossiers, afin de les étudier en PEDT courant mars dans le pire des cas en visioconférence. Il faudra lors de cette rencontre étudier la forme à donner à la consultation des parents en fonction des contraintes liées à la situation sanitaire. Comme déjà indiqué la décision finale reviendra à l'ensemble des parents, qui prendront leur décision en ayant connaissance des différentes données et problématiques budgétaires.

Dans le contexte actuel et du fait de l'impossibilité de travailler sérieusement en présentiel le début du travail sur projet de transformation de la cour de l'école ne peut-être envisagé avant la fin de l'année scolaire, puisque dans la situation actuelle il ne prend aucun caractère prioritaire. Il reste que je souhaite que ce projet soit le moment fort du mandat et qu'il demande de ce fait une concertation large dont dépend l'obtention des financements régionaux. Pour l'instant nous en restons donc à la collecte des propositions et à l'étude des possibilités avec les techniciens de la région, a priori l'un d'entre eux est déjà passé à l'école. Dès que la situation sanitaire permettra la réalisation de travaux de groupe nous réunirons le PEDT. Pour information un collectif de citoyen implanté sur nos communes et qui s'intéresse à ces questions souhaite être associé à la réflexion.

Mme Pernet rappelle qu'un personnel du Conseil Régional de BFC est venu s'enquérir du projet.

QUESTION 3 : Bus : des bus du midi seraient récemment partis de l'école sans attendre l'ensemble des enfants qui étaient inscrits. Quelles mesures vont être prises afin d'éviter aux élèves de "rater" leur bus le midi ?

Réponse de la directrice : L'établissement d'une liste des enfants bénéficiant du transport scolaire est peu pertinente du fait de plannings trop fluctuants pour les uns et les autres. Le

problème évoqué s'est présenté seulement deux fois, dont une à cause d'une information manquante relative au planning de l'élève qui avait été modifié. Les enseignants se sont excusés auprès des familles concernées.

Il a par ailleurs été rappelé à l'ensemble des enseignants de respecter les horaires de sortie. Nous profitons de cette question sur les transports scolaires pour adresser un vif remerciement aux accompagnateurs qui doivent souvent faire face au dernier moment à des changements de plannings. Il nous semble que compte tenu du nombre de lignes et d'enfants transportés, les problèmes sont rares.

Mme Hamelin précise que les chauffeurs sont souvent pressés car ils ont d'autres ramassages à effectuer et ils partent quand ils le décident. Cette remarque sur les horaires des bus sera évoquée avec le Grand Besançon Métropole.

M Flicoteaux souligne que c'est un incident mineur et que les élèves ne savent pas toujours s'ils doivent prendre le bus. Il est bon de rappeler aux parents d'être vigilants en prévenant leur enfant en cas de changement de planning.

M Flicoteaux a remarqué que les élèves qui arrivent en bus en début d'après-midi sont en avance par rapport à l'horaire de l'école et attendent l'ouverture de la porte à l'extérieur de l'école. Pour des questions de sécurité, il serait plus judicieux que les élèves attendent dans l'enceinte de l'école.

La proposition va être étudiée.

Les membres du conseil d'école précisent que la prestation de transport méridien est un avantage non négligeable compte tenu d'une restauration scolaire proposée aux élèves sur site.

QUESTION 4 : Cantine : cf mail d'un parent d'élève :

"Bonjour, Mes enfants vont à la cantine 3 fois par semaine et se plaignent de l'attente pour le 2^{ème} service, du bruit, des désignations des « chefs de table » qui durent longtemps et apparemment posent des soucis et des tensions au sein des élèves.

A priori, cela doit se faire par roulement entre les élèves mais certains ne veulent pas être chef de table et l'ambiance s'en ressent.

J'ai l'impression, car c'est ce qu'ils me rapportent, que l'ambiance du midi est très tendue entre enfants et animateurs et il faudrait peut-être revoir cette organisation.

Le temps de midi ne devrait pas être source de malaise et de mauvaise humeur.

Réponse de Pauline DUVAL, directrice des francas (réponse donnée par écrit avec le conseil d'école) : Le midi, chaque animateur est responsable d'une classe de 12h à 14h, que ce soit sur le temps de jeu, que le temps du repas. Et ce toute la semaine. Il n'y a pas de brassage. Nous tournons chaque semaine, pour que les enfants soient avec des animateurs différents, éviter la routine.

Le fait que chaque animateur soit responsable d'une seule classe est très bénéfique. Ce sont des moments privilégiés entre enfants et animateurs. Nous assurons un meilleur suivi sur les enfants.

Les enfants ont bien compris l'organisation, entrée et sortie différente, ne pas se mélanger avec les autres classes...

Les enfants du 2eme service sont à table à 13h, donc pas de retard. Nous avons trouvé le bon rythme.

Pour chaque table, un enfant est responsable de la table et est chargé de débarrasser la table et de passer le coup d'éponge.

Nous ne désignons pas les enfants, c'est d'un commun accord entre eux. Nous intervenons seulement et seulement si, nous voyons plusieurs jours de suite le même enfant faire chef de table.

Nous rencontrons plus de difficultés avec les CM2, car certains, en effet, ne veulent jamais faire, donc nous devons intervenir.

L'ambiance entre enfants et animateurs est très bonne. Nous sommes frustrés comme eux, de ne pas profiter comme d'habitude. Les tensions à gérer sont plus entre les enfants car ils saturent de ne pas pouvoir jouer avec les autres classes et d'être ensemble tout le temps. Nous avons plus de conflits à gérer au quotidien qu'auparavant.

Nous ressentons que les enfants ont vraiment besoin de se défouler le midi, mais depuis 2 semaines avec l'interdiction de courir en intérieur, et le mauvais temps, cela n'aide pas les enfants à se décharger.

Avec le non brassage des classes instaurés depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, je trouve tout de même que les enfants sont très courageux, très patients.

Bravo pour leur capacité d'adaptation.

Remerciements : les enseignants tiennent à remercier :

- la grand-mère de Clémence et Elisa DESCAMPS pour son apport régulier de livres qui viennent alimenter la bibliothèque de l'école.

- les nombreux parents accompagnateurs des sorties en particulier des sorties ski qui demandent du temps pour accompagner mais aussi pour passer l'agrément. Cette année, de nombreux parents ont passé l'agrément en visio. Ce dernier est valable à vie et est renouvelé chaque année.

- le SIFALP, et en particulier M Favory et M Tirole qui sont toujours attentifs aux sollicitations et réactifs à traiter les problèmes rencontrés.

Prochain conseil d'école le mardi 15 juin 2021 à 18H00.

La Secrétaire de séance,
Mme Delcey



La directrice,
Mme Pernet



